

Politique Qualité, Sécurité et Environnement

2022-2023

La Régie s'engage dans un grand projet d'entreprise qui vise à :

- Donner du sens à l'entreprise,
- Mobiliser et fédérer les équipes,
- Constituer un socle de toutes les démarches politiques et stratégiques,
- Renforcer le lien avec nos autorités organisatrices.

⇒ 6 axes de travail sont identifiés, et font l'objet de travaux :

Sécurité	Responsabilité sociétale	Engagement des collaborateurs
Excellence opérationnelle	Performance économique	Satisfaction des clients

En parallèle, et pour optimiser nos activités, les engagements des Transports de l'Ain restent basés sur :

- Le développement de nos activités,
- Le respect de la réglementation en vigueur et des normes liées à notre certification QSE,
- La recherche de la pleine satisfaction des clients,
- Le renforcement de la protection de la santé et de la sécurité des collaborateurs, fournisseurs et usagers,
- La consolidation de notre engagement et des actions en faveur de la préservation de l'environnement,
- L'optimisation des moyens et des coûts.

Pour que notre système intégré reste cohérent avec nos engagements, nous nous fixons les objectifs suivants :

EN QUALITE :

- Optimiser la communication et l'interaction entre les services/process,
- Ecouter et garantir la satisfaction de nos clients,
- Maîtriser nos documents/supports internes et externes,
- Répondre aux réclamations internes et externes,
- Evaluer, et faire évoluer, régulièrement nos services/process.

EN SANTÉ ET SÉCURITÉ :

- Evaluer et agir sur les risques auxquels sont exposés nos collaborateurs,
- Agir sur la sécurisation de nos infrastructures et outils de travail,
- Ecouter et consulter les collaborateurs, et les représentants des collaborateurs, pour procurer des conditions de travail sûres et saines,
- Déployer un plan de développement des compétences et sécuritaire pour l'ensemble du personnel,
- Agir sur la sécurité des transports et des usagers.

EN ENVIRONNEMENT :

- Sensibiliser notre personnel et nos sous-traitants à notre démarche QSE,
- Maîtriser nos impacts environnementaux et conduire des plans d'actions spécifiques,
- Réduire la consommation de carburant,
- Conduire la transition énergétique des infrastructures et du parc de véhicules,
- Réduire les consommations d'énergie,
- Maîtriser le prélèvement et le traitement de nos Déchets Industriels Dangereux
- Optimiser le tri et veiller à la revalorisation des déchets,
- Veiller sur les rejets de nos eaux usées.

Le suivi des consommations carburant, l'accompagnement des collaborateurs, et la transition énergétique restent nos priorités. Ces actions permettront d'intégrer pleinement l'ensemble des collaborateurs à la démarche QSE et de garantir la satisfaction des usagers et donneurs d'ordres.

Je m'engage à porter cette démarche clé de notre réussite future, accompagné par le service QSE, à en suivre les résultats et à affecter les ressources pertinentes.

Je souhaite que chacun au sein de l'entreprise s'engage dans cette démarche, afin qu'elle fasse partie intégrante de notre activité quotidienne et que nous la fassions réussir collectivement.

Emmanuel BOIVIN - Directeur Général
Bourg-en-Bresse, le 07/02/2022

